



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du 1^{er} octobre 2021

Nombre de membres : 19
 En exercice présents : 13
 Nombre de votants : 17

Date de convocation : 24 septembre 2021

Le premier octobre deux mille vingt et un à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

Étaient présents : Pascal DELIEUZE, Jocelyne KUZNIAK, Thierry VERZENI, Christine GRANIER, Philippe PREVOST, Christine PORCHEZ, Frédéric NADAL, Fabienne DRON, Régis MAHE, Christine FAYOS-CAPELLI, Lionel VERNET, Aude FRIED, Yann Le MOAL

Absents : Olivia GHIBAUDO (pouvoir à Christine PORCHEZ), Franck SALVAGNAC (pouvoir à Pascal DELIEUZE), Yohann GALHAC (pouvoir à Aude FRIED), Nathalie SOULAGES, Eric BOISSERIE (pouvoir à Christine GRANIER), Sandrine BRUSQUE (pouvoir à Jocelyne KUZNIAK)

Secrétaire : Aude FRIED

Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement/requalification de la Route d'Aniane

Le Maire informe le conseil municipal des résultats obtenus après la consultation des entreprises pour le dossier de requalification de la route d'Aniane de Saint Jean de Fos. La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte, sans décomposition en lots et aucune variante autorisée. L'estimation du maître d'œuvre était de 352 825.50 euros H.T. Trois entreprises ont soumissionné et la commission d'appel d'offres a classé les offres de manière suivante :

	Montant H.T	Montant TTC
- COLAS	394 943.00	473 931.60
- EIFFAGE	348 616.49	418 339.79
- JOULIE TP	359 141.61	430 969.93

N° pli	Entreprise	Note technique	note mémoire	Note prix	Note totale	Classement
1	COLAS	48.00		35.31	83.31	3
2	EIFFAGE	48.00		40.00	88.00	2
3	JOULIE TP	53.40		38.83	92.23	1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le choix de l'entreprise JOULIE TP pour la réalisation des travaux de requalification de la Route d'Aniane
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pascal DELIEUZE

Transmission au représentant de l'État le
 Affichage / Publication le
 DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
 À Saint-Jean-de-Fos, le
 Signé :
 Le Maire

